

Resovigi



resovigi@wanadoo.fr

Tél. : 06 33 50 93 83

Lyon, le 14 janvier 2006

COMMUNIQUE N°3 : HÔTEL DE BORDEAUX

Hier matin, à la demande de l'avocat de l'association Foyer Notre Dame des Sans-Abri (FNDSA), et sur la promesse qu'il ne serait pas fait de pression sur les familles, l'audience de référé a été reportée d'une semaine, au vendredi 20 janvier à 8h30 (Tribunal d'Instance, 67 rue Servient 69003 Lyon, salle B). Cela permettra peut-être de trouver une solution pour les sept familles de l'hôtel de Bordeaux.

Sous la pression (menace d'appeler la police), mardi 10 janvier au soir, trois des sept familles ont quitté l'hôtel de Bordeaux. Ces familles comptent parmi les plus fragiles en terme de santé notamment. Elles se trouvent aujourd'hui à l'auberge de jeunesse de Vénissieux.

Une des familles (les parents avec deux enfants de 14 et 16 ans) est abritée dans une petite pièce d'environ 12 mètres carré, sans possibilité de cuisiner. Les deux enfants sont scolarisés au collège à proximité de l'hôtel de Bordeaux. Ils doivent quitter l'auberge à 6h45 pour arriver à l'heure au collège, sans déjeuner, car la salle n'est pas encore ouverte à cette heure-là. Leur repas de midi se compose d'un simple sandwich, faute de moyens, alors qu'ils rentraient à midi à l'hôtel de Bordeaux. Seul point positif, FNDSA a fourni les tickets de bus pour permettre les trajets école- auberge de jeunesse.

Cette famille, tout comme les deux autres, qui ont quitté l'hôtel de Bordeaux sous la menace doit pouvoir y retourner le plus vite possible.

Devant le refus des administrateurs de FNDSA de recevoir une délégation de Resovigi (fax envoyé le samedi 7 janvier à Monsieur De Boissieu, Président de FNDSA), et vue la gravité de la situation, faudra-t-il faire appel à un Lyonnais, l'Abbé Pierre ?

Contact : Resovigi, Bernard Huissoud 06 33 50 93 83